



Imposition appel de charge feuille 2044

Par fonfonsd

Bonjour,
je suis en frais réel pour mon imposition foncier. j'ai du mal à bien remplir mes lignes 229 et 230.

Tout les trimestres j'ai un appel de fond de 218,51? sur l'appel de fond il y a deux colonnes,
la première est intitulée quote-part est à la somme de 218,51?
la deuxième est intitulée locatif est à la somme de 125,14?

sur mon arrete de compte annuel il y a les 2 memes colonnes

- quote part qui comprend 2 lignes
+ total de charges 935.05
+ total des provisions appelées 934.24

- locatif 576.98

quelle somme dois je mettre en ligne 229 ?
et après je fais comment pour la ligne 230

merci

Par ESP

Bonsoir

Attention, les appels de fonds intègrent une part qui est à la charge du locataire, Vous ne pouvez pas les déduire.

Il est plus simple de vous conseiller de lire ceci

[url=https://lagestionenligne.fr/declaration-des-revenus-fonciers-comment-completer-les-lignes-229-et-230/]https://lagestionenligne.fr/declaration-des-revenus-fonciers-comment-completer-les-lignes-229-et-230/[/url]